
VIII. SERVICES AUX EXPORTATEURS CANADIENS

Société pour l'expansion des exportations

La Société pour l'expansion des exportations (SEE), société d'État qui rend compte de ses activités au Parlement par l'entremise du ministre du Commerce extérieur, joue un rôle de premier plan pour les exportateurs canadiens. Sa vocation est de promouvoir, de faciliter et de développer le commerce d'exportation au moyen d'assurances-crédits, de garanties, de prêts et d'autres formes d'aide financière pour aider les exportateurs canadiens à soutenir la concurrence internationale.

Pour plus de détails, communiquer avec le bureau régional de la SEE.

Programmes de promotion des exportations

Le ministère des Affaires extérieures a fusionné deux de ses programmes internationaux de promotion commerciale et d'exportation. Depuis le 1^{er} avril 1987, le Programme des projets de promotion (PPP) et le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) sont amalgamés en une organisation unique désignée par cette dernière appellation.

La nouvelle version du PDME a pour but d'améliorer le rendement de notre commerce international et, parallèlement, de stimuler le développement de l'économie canadienne en augmentant la production et l'emploi. Dans le cadre de la politique officielle en matière de développement industriel et de commercialisation internationale, le PDME offre aux gens d'affaires canadiens la possibilité d'entreprendre de nouveaux projets d'exportation — souvent risqués — qu'ils ne pourraient ni ne voudraient normalement assumer de leur propre initiative. On offre une aide financière aux participants et aux requérants admissibles qui veulent assumer les projets de commercialisation des exportations entrepris par le gouvernement ou l'industrie.